

VENTES A L'ENOAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Résidences

ET DE

Propriétés

Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premiers et Quatrièmes Districts.

La résidence en briques 1896 rue St André

Les deux résidences simples, neuves et modernes, Nos 1929 et 1936 rue Fayette.

La résidence en briques à deux étages, 1610 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages, 3024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques, 1190 et 1192 rue St. André

La jolie résidence simple en bois, 1888 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages, 1855 et 1857 rue St. André.

ENSEMBLE AVEC

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER.

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques, 430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages, 400 rue Magnasien.

La bâtisse en briques à quatre étages, 330 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINERS BYRNES ET ALS.

No 64.729 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER - SUCCESSIONS - Bureau 134 rue Duroc.

Mardi le 25 FEVRIER 1902.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de titres de propriété, les biens suivants: 1. Un terrain de 10000 pieds carrés, situé dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, entre les rues Gravier et Union, mesurant 10000 pieds carrés, appartenant à M. J. L. B. de la Roche, et qui a été acquis par M. J. L. B. de la Roche, le 15 mai 1892, par un acte passé pardevant M. J. L. B. de la Roche, notaire, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle A. de la Roche, et de 1500 pieds de profondeur, sur la ligne opposée à et courant parallèlement à la rue Colisée, mesurant 1500 pieds de longueur, et 1500 pieds de largeur, et qui a été acquis par M. J. L. B. de la Roche, le 15 mai 1892, par un acte passé pardevant M. J. L. B. de la Roche, notaire, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

UN PLACEMENT DE REVENUE.

UN COTTAGE DOUBLE PAYANT.

1085 et 1087 rue Kerlereu, entre les rues Bourgogne et Empereur.

Succession de Veuve Louis Rogeon, No 66.019 - Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER - SUCCESSIONS - Bureau 134 rue Duroc.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de titres de propriété, les biens suivants: 1. Un terrain de 10000 pieds carrés, situé dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, entre les rues Gravier et Union, mesurant 10000 pieds carrés, appartenant à M. J. L. B. de la Roche, et qui a été acquis par M. J. L. B. de la Roche, le 15 mai 1892, par un acte passé pardevant M. J. L. B. de la Roche, notaire, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions - Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit. Le vendeur s'engage à garantir le titre de propriété par un acte passé pardevant M. J. L. B. de la Roche, notaire, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE REVENUE.

1085 et 1087 rue Kerlereu, entre les rues Bourgogne et Empereur.

Succession de Veuve Louis Rogeon, No 66.019 - Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER - SUCCESSIONS - Bureau 134 rue Duroc.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de titres de propriété, les biens suivants: 1. Un terrain de 10000 pieds carrés, situé dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, entre les rues Gravier et Union, mesurant 10000 pieds carrés, appartenant à M. J. L. B. de la Roche, et qui a été acquis par M. J. L. B. de la Roche, le 15 mai 1892, par un acte passé pardevant M. J. L. B. de la Roche, notaire, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Macon & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN - W. A. Kernaghan, successeur - Bureau No 138 rue Carondelet, le 27 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTE EN PARTAGE

DE LA

Bâtisse Equitable

PLACEMENT SUPERBE

POUR CAPITAL.

Dans l'encolure enviable des Rues Carondelet et Gravier.

En face de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans et de la Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement Central et de choix.

Pour les principaux intérêts du commerce, Rapporant un magnifique revenu.

Mme Mary M. Grote, Exécutrice testamentaire, et al., versus Mme Laura A. Giffney et al.

No 64.592 - Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 6 MARS 1902.

PAR MACON & KERNAGHAN - W. A. Kernaghan, successeur - Bureau No 138 rue Carondelet, le 6 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Macon & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN - W. A. Kernaghan, successeur - Bureau No 138 rue Carondelet, le 27 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE, Nos 801 et 803 rue Onaga, à l'encolure de la rue Dupré. Succession de Bernard Laran.

PAR PAUL & GURLEY - ALBERT PAUL, successeur - Bureau No 727 rue Commerce, le 26 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 mai 1892.

VENTES A L'ENOAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR DANS L'AFFAIRE DE LA GARDNER MOTOR WORKS, Limited.

Lundi, 17 Février 1902.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.

PAR PETER GALLAGHER, Encaveur - Bureau No 846 rue Commerce.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 66.305 - Division 2, rendu le 17 février 1902, et enregistré au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 17 février 1902.